



## Communiqué de presse

12 mars 2018

---

### La FCPE réaffirme l'importance de la gratuité du transport scolaire malgré le vote des députés

Laurence  
Guillermou

chargée de  
communication

—  
T : 01 43 57 16 16

M : 06 82 81 40 82

—  
108/110, avenue  
Ledru-Rollin  
75544 Paris Cedex 11

La FCPE souhaite réaffirmer son engagement pour la gratuité du transport scolaire, alors que l'Assemblée nationale a rejeté jeudi 8 mars dernier un proposition de loi visant à instaurer ce principe.

La gratuité du transport scolaire est un élément important afin de favoriser la mobilité des jeunes et l'égalité sur tout le territoire. La multiplicité des acteurs de transport complique la tâche des parents et alourdit la facture. Dans une enquête réalisée le mois dernier par la FCPE auprès des parents, certains déclaraient payer jusqu'à 850 euros de transport scolaire pour trois enfants. Les parents révélaient également que le coût du transport de leur enfant pouvait être un élément décisif dans le choix de l'orientation après le collège.

Les députés ont fait le choix d'écarter une proposition visant à garantir le principe de gratuité de l'enseignement et d'égalité des élèves face au service public d'éducation. La FCPE déplore ce choix et continuera localement à s'engager pour convaincre les autorités organisatrices de l'importance d'une telle mesure.